

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 JUIN 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2024.59

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	24	Pour :	24
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze juin à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Nicolas TOURNIER, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT.

Pouvoir(s) : M. Patrick DUBLIN pouvoir à Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Marie CLAIREFOND pouvoir à M. Nicolas TOURNIER, M. Alexis FRIGOUL pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD.

Absent(s) excusé(s) : Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, M. Bertrand DEBUISSER, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : M. BECHENY.

Objet de la délibération : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 APRES LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Exposé :

Le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La M57 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être

affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget principal fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2023 de 2 045 542.52 €. Il est constitué du résultat de l'exercice 2023 (titres émis moins mandats émis) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Résultat à la clôture de l'exercice 2023	Résultat 2022 reporté	Résultat cumulé 2023 à affecter
+ 2 045 542.52 €	-	+ 2 045 542.52 €

Section d'investissement

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement cumulé de 2 499 138.13 € pour 2023. Il est composé du solde d'exécution de la section d'investissement 2023 cumulé au besoin de financement de 2022 reporté.

Afin de définir l'affectation du résultat de fonctionnement en investissement, le besoin de financement de la section d'investissement doit être corrigé des restes à réaliser en dépenses et recettes.

Résultat à la clôture de l'exercice 2023	Besoin de financement 2022 reporté	Résultat cumulé 2023 à reporter (001)	Restes à réaliser
- 2 238 649.46 €	- 260 488.67 €	- 2 499 138.13 €	+ 1 551 528.89 €
		- 947 609.24 €	

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,
Vu les dispositions des articles L. 2311-5 et R. 2311-12 du CGCT,
Vu le compte administratif 2023 du budget principal,
Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 29 mai 2024,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Huitième Adjoint, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

-Dotation complémentaire de réserves (R 1068) : + 2 045 542.52 €.

Article 2 : de reporter à la section d'investissement du budget supplémentaire 2024 le besoin de financement cumulé.

-Report d'investissement (D 001) : - 2 499 138.13 €.

Article 3 : de reprendre ces résultats dans le budget supplémentaire 2024.

Le Maire,



Gérard ANDRE